



refus de travailler par grand froid

Par **carine77**, le **07/02/2012** à **23:11**

bonjour ,

je suis distributrice de journaux de petites annonces et je travaille dehors par tous les temps et je fais pas mal de marcheMais la il fait grand froid (-10°pour demain matin et -4°pour demain après midi)mon employeur peut t'il me "forcer " a travailler dans ces conditions climatiques ??quels sont mes droits ??
merci de vos réponses qui m'aideront beaucoup

Par **P.M.**, le **08/02/2012** à **09:55**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher des représentants du personnel (CHSCT) s'il y en a dans l'entreprise sinon du Médecin du Travail...